



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 février 2026

2026-02-16

Résiliation de la convention entre le PETR du Doubs central et la Maison de l'Habitat du Doubs

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléé : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 2*)

Votants : 41

Le 5 février 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 30 janvier 2026.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs) ; Marie-Odile BONDENET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Georges GARNIER (Pays de Clerval) ; Edwige GARRESSUS (Hyémondans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONNIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Gérard JOUILLEROT (Anteuil) ; Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval) ; Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans) ; René MOREL (Pays-de-Clerval) ; Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs) ; Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Alain PASTEUR (Arcey) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Frédérique PETITJEAN (Branne) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs) ; Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

Absents excusés : Raymond BOBY (Bournois) ; Alexandre CHAILLET (Montussaint) ; Thierry CHERICI (Tournans) ; Georges CONTEJEAN (Geney) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; François HERMOSILLA (Faimbe) ; Chantal JACQUEMIN (Arcey) ; Catherine LAIGNEAU (Désandans) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Virginie MERCIOL (Marvelise) ; Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Albéric CHOPARD (Soye) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Claude COURGEY (Rougemont) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Pascal FALLOT (Rang) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Nathalie FRITSCH (Rognon) ; Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby) ; Michel GONIN (Viethorey) ; Nathalie PARENT (Sourans) ; André PARROT (Désandans) ; Pierre PEGEOT (La Prétière) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs) ; Marcel SALLES (Anteuil) ; Thierry SALVI (Rougemont) ; Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy) ; Valérie ULMANN (Arcey) ; Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Marie-Hélène EVRARD (Tallans), *pouvoir à Philippe JANUEL* ; Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Alain ROTH*.

Absents suppléés : Annie GROSJEAN (Nans), représentée par son suppléant Daniel MENIER.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas GRUNEISEN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2026-02-16

Résiliation de la convention entre le PETR du Doubs central et la Maison de l'Habitat du Doubs

Le PETR du Doubs central conventionne avec la Maison de l'Habitat du Doubs depuis plusieurs années pour permettre la mise en place d'animations grand public autour de thématiques liées à l'habitat et de permanences décentralisées (rénovation énergétique, conseils juridiques et architecturaux) sur le Doubs central. Ce partenariat, choisi à l'échelle du PETR, devait favoriser la mutualisation et la visibilité du dispositif.

Cependant, au regard du décalage entre l'échelle choisie et les besoins opérationnels des communautés de communes, les élus du PETR ont exprimé leur souhait de transférer ce partenariat aux communautés de communes.

Le Président du PETR du Doubs Central a sollicité l'accord de principe de la CC2VV sur la résiliation de la convention entre le PETR du Doubs central et la Maison de l'Habitat du Doubs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Approuve la fin du conventionnement entre le PETR du Doubs central et la Maison de l'Habitat du Doubs,**
- **Approuve le transfert du partenariat avec la Maison de l'Habitat du Doubs au bénéfice des 3 communautés de communes,**
- **Autorise le Président à signer tout document en lien avec ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 41
Voix contre : 0
Abstention : 0